



Journée nationale CSIAS

du 6 mars 2008 à Bienne

Pauvreté après le divorce dans le service social:
Signification et traitement dans la pratique

Beatrice Reusser, Responsable du département des affaires sociales



Contenu

La ville de Bienne

- développement économique par rapport au taux d'aide sociale
- comparaison des données de l'aide sociale entre villes
- l'aide sociale à Bienne

Séparation et divorce

- l'échelle qui va vers le ciel
- les personnes concernées
- les problèmes
- propositions de solutions
- bilan



La ville de Bienne

Population

- env. 50'000 habitants
- Population étrangère: 27,2%
- Taux de chômage: 3,4%
- Sans formation: 24,2%
- Divorcés: 9,1%

personnes à l'aide sociale

- 4701 personnes, 2677 dossiers
- Étrangers: 50%
- Actifs sans emploi: 43%
- Sans formation: 60%
- Divorcés: 11%
- Familles monoparentales: 17.5%



L'aide sociale à Bienne

- La direction de la formation, de la prévoyance sociale et de la culture est l'autorité sociale
- Le département des affaires sociales avec 75 collaboratrices et collaborateurs se compose du service social, du service spécialisé de l'insertion professionnelle et du service administration et finances
- La protection de la jeunesse et des adultes forme un autre département
- Le service social est divisé en quatre ressorts spécialisés: Intake, prestations matérielles de base, santé, famille et migration
- Dépenses brutes 2007: 62,5 mio. francs
- Revenus total 2007: 17,5 mio. francs
- Dépenses nets 2007: 45 mio. francs

Séparation et divorce: l'échelle qui va vers le ciel



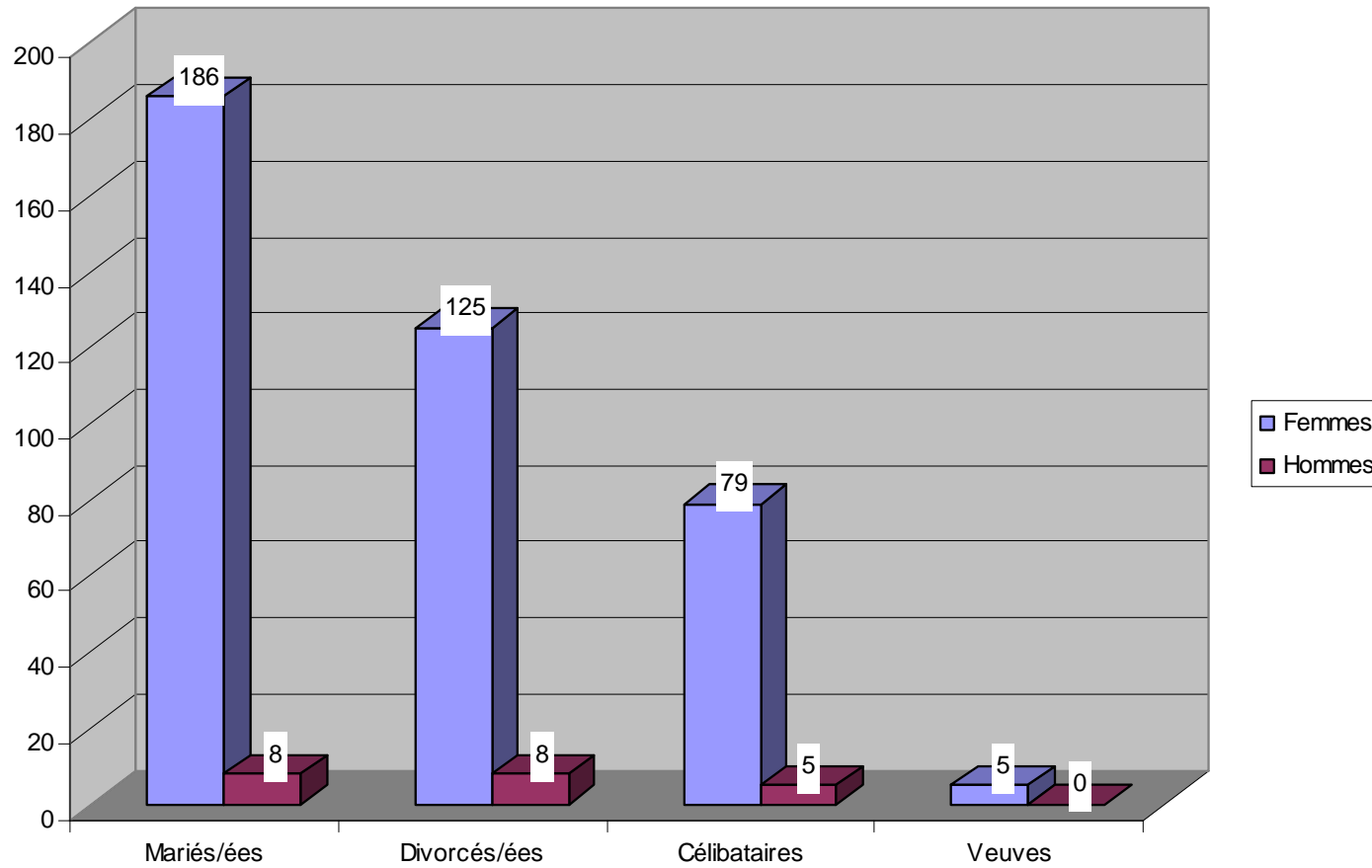


Séparation et divorce: les personnes concernées

- Femmes: 395 familles monoparentales, dont 125 divorcées, 79 célibataires, 186 mariées, 5 veuves
- Hommes: 21 familles monoparentales, dont 8 divorcés, 5 célibataires, 8 mariés
- Enfants: 691 enfants dans les familles monoparentales



Familles monoparentales



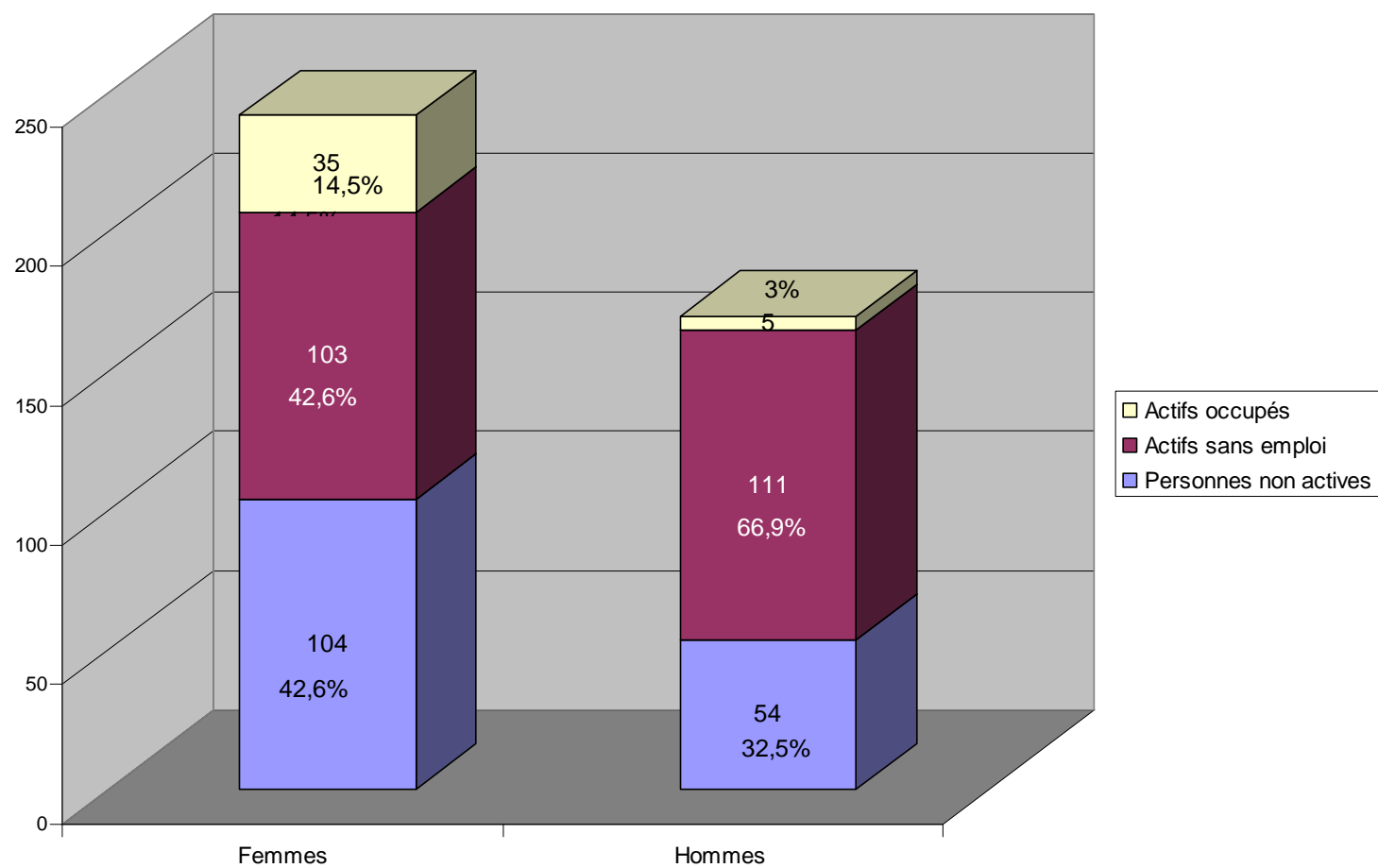


Séparation et divorce: les problèmes

- situation confuse
- exigences trop grandes: nouvelle situation, éducation, indépendance
- violence
- problèmes financiers
- formation (continue), activité professionnelle malgré un manque de structures d'accueil extrafamilial
- aliments: théorie et réalité -> Dettes alimentaires: 12 Mio. francs, cumulés depuis 1992 sur 625 comptes d'aliments, dont 346 actifs. Créance mensuelle: Ø 250'000 francs, revenus mensuels: Ø140'000 francs -> l'endettement augmente
- obligation d'entretien de la famille: compte de résultat douteux
- manque d'incitations



Activité professionnelle des personnes divorcées





Séparation et divorce: Propositions de solutions

Amélioration des conditions cadres :

- mise en réseau intensifiée des structures et offres existantes
-> aide rapide et ciblée
- structures additionnelles d'accueil extrafamilial comme condition pour l'occupation et la formation
- Mesures ciblées en vue d'une intégration professionnelle -> places à temps partiels dans les programmes d'occupation, consultations et accompagnement par des prestataires spécialisés
- prestations complémentaires pour familles et débiteurs alimentaires

Promotion des ressources individuelles:

- Gestion de la situation de la séparation et du divorce
- Formation et formation continue
- Développement de perspectives



Bilan

- L'élimination des discriminations ne résout pas les problèmes pratiques. Les ressources précaires ou inexistantes ne sont que distribuées de manière différente et le nombre de personnes dépendant de l'aide sociale augmente.
- Les incitations en vue de la récupération de l'indépendance matérielle manquent vis à vis des dettes.
- Les mesures concrètes et ciblées comme la création de places supplémentaires pour l'encadrement extrafamilial sont beaucoup plus efficaces que l'adaptation du cadre légal et de la jurisprudence concernant les aliments.
- Les "diables" sont plus forts que les "anges". Il faut donc activer les "anges" et surtout combattre les "diables".